

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2016

Tous les membres présents, excepté :
Mr CATTET Philippe, Mr MAIRE Aurélien, Mr CUENOT DOMINIQUE

Absents : Excusé sans procuration : Mr MAIRE Aurélien
Excusé avec procuration : Mr CUENOT DOMINIQUE
Non excusé : Mr CATTET Philippe

Secrétaire de réunion : Mme SCHMITT Aurore

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 45

1 Approbation du compte rendu du 18 mars 2015

Approbation par l'ensemble des voix représentées.

2 Délibération pour indemnités Agent recenseur

Délibération N° 2016-006

Lors de la réunion de conseil du 29 janvier 2016, il a été décidé que l'agent recenseur percevrait une rémunération égale à la dotation forfaitaire de 342 € brut perçue par l'INSEE, soit la somme de 255.42 € net mais aucune délibération n'avait été prise.

Indemnités acceptées à l'unanimité par l'ensemble des voix représentées

3 Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015

Délibération N° 2016-007

Après s'être fait présenter les dépenses et recettes de l'exercice 2015, le Conseil Municipal, considérant la régularité des opérations, a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2015 et a constaté sa concordance avec le compte de gestion 2015 établi par la Trésorerie d'Ornans.

BILAN BUDGET 2015	réalisé	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté (2014)	Résultat de clôture	Résultat de clôture global
Dépenses Fonctionnement	111 593.41	10 549.97	134 451.68	144 911.65	277 324.68
Recettes Fonctionnement	122 053.38				
Dépenses Investissement	34 360.22	- 15 681.31	148 094.34	132 413.03	
Recettes Investissement	18 678.91				

Nous constatons un excédent de fonctionnement de plus de 10 000.00 €, par contre un déficit d'investissement de – 15 000.00

Ceci s'explique par la mise en conformité de l'installation électrique du bâtiment communal pour la somme de 5 000.00 €.

Sans cette dépense, le bilan 2015 serait équilibré

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2016

4 Vote des 4 Taxes Directes locales 2016

Délibération N° 2016-008

Le conseil municipal décide de voter les taux des trois taxes municipales 2016 et de la CFE comme suit → pas d'augmentation pour 2016

	Taux Commune 2015	Coefficient	Taux 2016	Bases 2016	Produits 2016
Taxe d'habitation	12.43%	1.000000	12.43%	169 600	21 081
Taxe foncière (bâti)	4.87%	1.000000	4.87%	100 400	4 889
Taxe foncière (non bâti)	9.26%	1.000000	9.26%	27 000	2 500
C.F.E.	14.82%	1.000000	14.82%	3 700	548
					29 018

5 Vote du Budget Primitif 2016 -Affectation du résultat de l'exercice 2015

Après avoir échangé sur différents sujets, le budget primitif 2016 se présente comme suit

BUDGET PRIMITIF 2016	Prévision	Prévision Résultat 2016
Dépenses Fonctionnement	120 976.02	- 11 662.54
Recettes Fonctionnement	109 313.48	
Dépenses Investissement	38 133.36	- 15 502.69
Recettes Investissement	22 630.67	

Nous constatons dans le budget primitif 2016 :

- un déficit de fonctionnement de - 11 662 €

dû à une augmentation inévitable des charges de fonctionnement et une baisse des dotations de l'Etat.

- un déficit d'investissement de - 15 502.69 €

qui s'explique principalement par le 1^{er} remboursement du prêt de l'église à hauteur de 3 379.23 € et l'achat d'une nouvelle tondeuse à gazon + une remorque pour 3 599.64 €. Ce dernier investissement aurait pu être financé sur plusieurs années par l'intermédiaire d'un prêt au niveau du syndicat de la Barêche, ce qui aurait évité de supporter cette charge dans le budget 2016

Comme vous pouvez le constater, nos marges de manœuvre sont de plus en plus restreintes au niveau communal.

Il devient urgent de valoriser le bâtiment communal sachant que le remboursement du prêt est de 8119 € p/an

Un 2ème levier est la forêt, en équilibrant, si possible sur le même exercice, les recettes et les dépenses engagées

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2016

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, et constatant :

- un solde de fonctionnement de 144 911.65 €
- un solde d'investissement de 132 413.03 €

Après avoir délibéré, Le conseil municipal décide :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement 144 911.65 € de l'exercice 2015 en **recettes de fonctionnement** au compte "**002-résultat de fonctionnement reporté**" au budget primitif de l'exercice 2016,
- d'affecter l'excédent d'investissement de 132 413.03 € de l'exercice 2015 en **recettes d'investissement** au compte "**001-solde d'exécution d'investissement reporté**" au budget primitif de l'exercice 2016.

Délibération N° 2016-009

BUDGET PRIMITIF 2016	Prévisions	Prévision Résultat 2016	Résultat 2015 reporté	Prévision de Résultat 2016	Prévision Résultat de clôture global
Dépenses Fonctionnement	120 976.02	- 11 662.54	144 911.65	133 249.11	250 159.45
Recettes Fonctionnement	109 313.48				
Dépenses Investissement	38 133.36	- 15 502.69	132 413.03	116 910.34	
Recettes Investissement	22 630.67				

Après toutes ces explications, conformément aux orientations budgétaires et détaillées par nature, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif 2016. **Délibération N° 2016-010**

Subventions

Le Conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations du plateau pour l'année 2016 :

Amis de Pergaud :	30.00 €
Anciens Combattant La Barêche :	50.00 €
ADMR :	90.00 €
Familles Rurales :	140.00 €
LVDE :	140.00 €
Don du Sang :	50.00 €
	<u>500.00 €</u>

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2016

Partenaires Projet PERGAUD

La Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs a fait une demande de participation financière aux Communautés de Communes. La CCPO a répondu qu'elle ne souhaitait pas participer. Cependant la commune a été intégrée d'office à ce projet car Louis Pergaud a vécu et exercé son métier d'instituteur à Durnes

Nous pourrions bénéficier de l'exposition "LA ROULANTE" le 22 mai 2016 (jour du vide grenier) ainsi que les 2 jours qui suivent afin que le groupe scolaire puisse en profiter.

Il a été décidé de donner une participation financière de 250.00 € aux partenaires du projet

6 Informations diverses

- **Nettoyage du village** : le 30 avril 2016

Rendez-vous à 8h30 devant la mairie avec vos balais, pelles etc.....et votre gilet fluo

Les enfants qui participeront à la matinée du nettoyage du village seront récompensés par une entrée à Nautiloue à Ornans (cadeau de la CCPO)

- **Journée villageoise du 7 mai** : Inscription pour le 30 avril 2016

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 22 h 45